

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRAT

SÉANCE DU 28 JUILLET 2025

Date de la convocation :
22 Juillet 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit juillet, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS; Daniel FORRIERES; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Roseline HODIN ; Mikaël LANCEL ; LERICHE José Manuel ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Francine SEDENT

Etaient absents : Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Vincent WIART ; Sabrina CARDON

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBÉRATION : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES – DPU

Numéro de la délibération : 2025-40

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal en date du 13 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Non exercice du droit de préemption urbain :

DIA reçue le 4 Juin 2025 de Maître DEROUVROY

Propriétaires : MAGNEZ Fanny

Parcelles B 845 -846

652 rue Eugène Fiévet

DIA reçue le 4 Juin 2025 de Maître DEROUVROY

Propriétaires : MAGNEZ Fanny

Parcelle B 931

658 rue Eugène Fiévet

DIA reçue le 28 Juin 2025 de Maître NOISETTE

Propriétaires : VILETTE - CARLIER

Parcelles A 682 - 683

57 rue Jean Jaurès

DIA reçue le 17 Juin 2025 de Maître SAUVAGE

Propriétaires : MOLET Jacques

Parcelles A 453-454

9 rue Roger Salengro

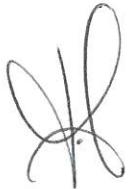
DIA reçue le 9 Juillet 2025 de Maître DUCAMP

Propriétaires : M. et Mme PORQUET
Parcelle B 778
9 rue Jean Moulin

DIA reçue le 22 Juillet 2025 de Maître BALLAND
Propriétaires : Consorts PLANCHON
Parcelles A 582 – 583 – 584
41 rue PV Couturier

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

